



L'accompagnement social des personnes hébergées à l'hôtel

Plateformes d'Accompagnement Social à l'Hôtel (PASH)

Depuis 2020 et afin de structurer l'accompagnement social des ménages hébergés à l'hôtel par l'État, le préfet de région et les préfets de département ont décidé la création de Plateformes d'Accompagnement Social à l'Hôtel (PASH).

Cette structuration de l'accompagnement à l'hôtel par l'État vient en complément de l'action des acteurs de droit commun compétents en matière d'accompagnement, à savoir les conseils départementaux et les centres communaux d'action sociale. Les porteurs des 8 PASH ont été sélectionnés par les UD Drihl et

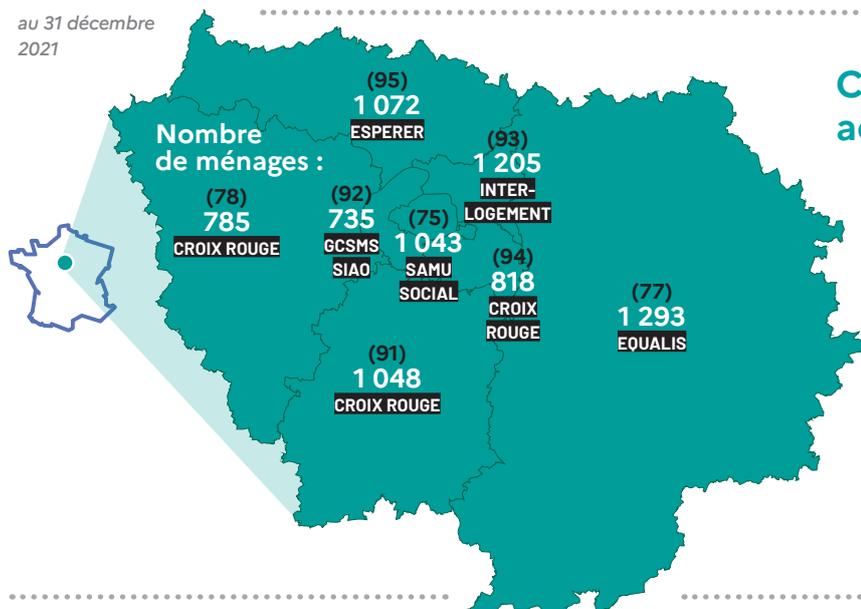
DDETS à la suite d'un appel à candidature régionale.

Objectifs des PASH

- **garantir** une équité d'accompagnement aux ménages hébergés à l'hôtel sur un même département ;
- **rationaliser** le travail quotidien des équipes de travailleurs sociaux en territorialisant leurs actions ;
- **simplifier** la coordination locale en désignant un interlocuteur unique départemental ;
- **accroître** les sorties d'hôtel des ménages vers les structures d'hébergement et de logement ;

- **instaurer** un pilotage de l'accompagnement social à l'hôtel par les services de l'État en se basant sur un reporting régional commun aux 8 départements ;
- **intervenir en urgence** - sous 48 heures - et sur demande des SIAO (service intégré de l'accueil et de l'orientation) auprès des ménages détectés en situation de grande vulnérabilité par les écoutants 115 ;
- **accompagner ou suivre** sur demande des SIAO des ménages qui disposent d'une prise en charge hôtelière stabilisée sur un même département.

au 31 décembre 2021



Combien de ménages sont accompagnés par les PASH ?



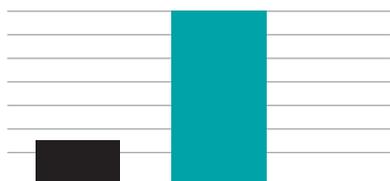
8 000

ménages accompagnés ou suivis par

soit
24 700
personnes

171
travailleurs sociaux
au sein des
8 PASH

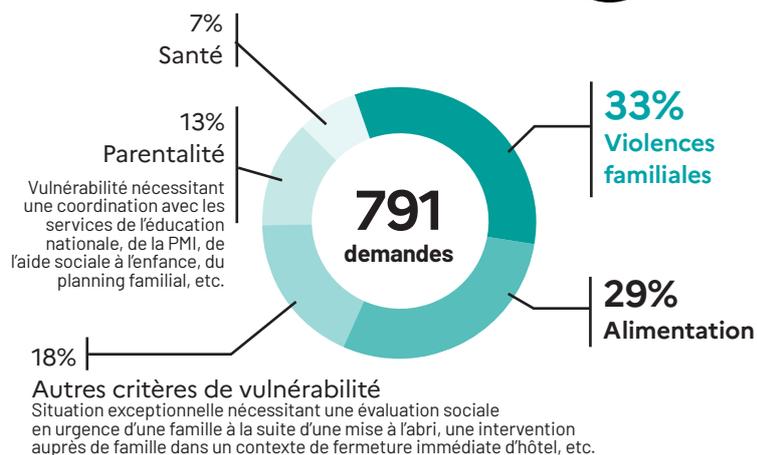
Comment les ménages sont-ils accompagnés par les PASH ?



18%
sont accompagnés par un travailleur social hors PASH + un travailleur social de la PASH pour un suivi trimestriel

82%
sont entièrement accompagnés par un travailleur social de la PASH

Pour quel motif les SIAO demandent-ils aux PASH d'intervenir en urgence ?

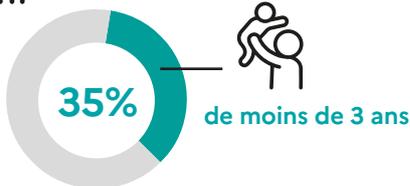


Qui sont les ménages accompagnés par les PASH ?

SUR LES 24 700 PERSONNES ACCOMPAGNÉES



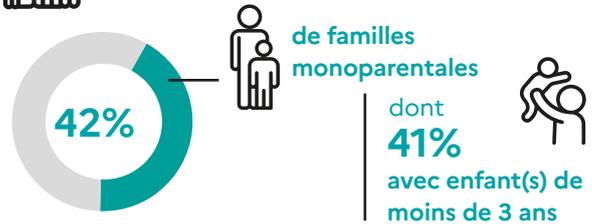
SUR LES 24 700 PERSONNES ACCOMPAGNÉES



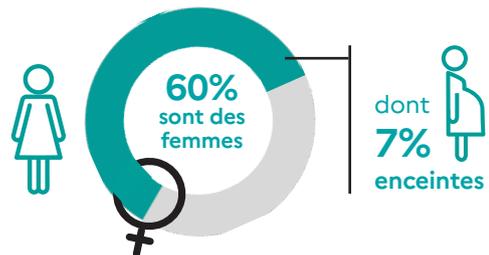
SUR 12 700 PERSONNES MAJEURES ACCOMPAGNÉES



SUR LES 8000 MÉNAGES ACCOMPAGNÉS



SUR 12 700 PERSONNES MAJEURES ACCOMPAGNÉES



Si les ménages sont éligibles, ils participent financièrement à leur hébergement

Où vont les ménages accompagnés par les PASH après l'hôtel ?

